

Commune de  
Morne-à-L'Eau



# Une nouvelle Station d'EPuration des eaux usées pour Morne-à-l'Eau



UNION EUROPÉENNE



# LA STATION ACTUELLE

Conçue en 1981 et d'une capacité de 4 000 Equivalents-Habitants, elle traite chaque année 193 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées provenant du Bourg de Morne-A-L'Eau.



## BIEN COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA STEP

### De l'eau que nous buvons à la STEP

*Nous utilisons en moyenne 180 litres d'eau par jour, et nous produisons une quantité d'eaux usées identique (eau utilisée pour la cuisine, les lessives, dans la salle de bain, dans les toilettes...).*

*Ces eaux rejetées sont polluées par des détergents (savon, lessive, shampoing...), des graisses, des solvants divers, voire de germes...*

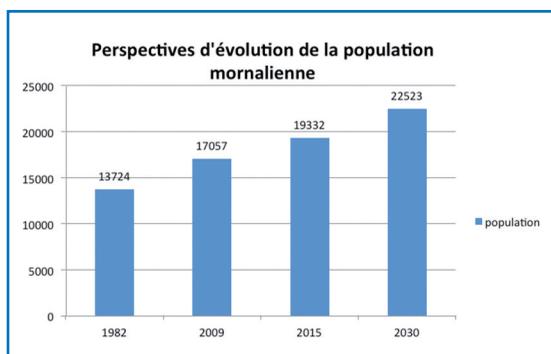
*Elles sont bien entendu impropres à la consommation, et ne peuvent être rejetées en l'état dans le milieu naturel sous peine de - à terme - le détruire.*

*Il est donc obligatoire de dépolluer ces eaux, de les épurer : tel est le rôle de la STEP.*

## UNE NOUVELLE STEP pour...

- Pallier les défaillances de la station existante, mise en place il y a plus de 30 ans, aujourd'hui hors normes techniques, mais surtout, sous-dimensionnée ;
- Répondre aux prévisions de développement démographique à l'horizon 2030 et aux futurs projets d'urbanisation dans les secteurs de Rousseau et de Sud espérance notamment ;
- Pour traiter les eaux de curage des fosses (Spanc) ;
- Répondre aux nouvelles normes environnementales en matière de rejet vers le milieu récepteur.

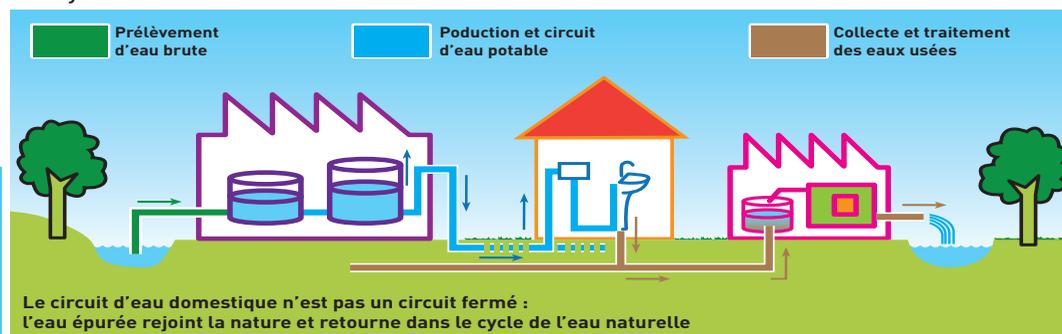
## UNE POPULATION EN RÉGULIÈRE AUGMENTATION !



## LES RÉSULTATS ATTENDUS

- Près de 4200 heures d'insertion sociale et professionnelle seront dispensées dans le cadre de ce chantier pour les jeunes de Morne-à-l'Eau
- Protéger l'environnement, la nappe phréatique, le milieu aquatique du Canal des Rotours, la forêt marécageuse, la mangrove, et le Grand Cul de Sac Marin
- Accompagner le développement du territoire
- Améliorer le cadre de vie des mornaliens

## Le cycle de l'eau de la STEP



# LA NOUVELLE STEP

*A la pointe des exigences environnementales et des normes techniques, permettra de traiter jusqu'à 770 000 m<sup>3</sup>/an et 8000 Equivalents-Habitants.*

La qualité architecturale et paysagère va guider ce projet dès la phase de conception jusqu'à la réception des installations.

Le site retenu s'inscrivant dans une zone vouée à une mise en valeur environnementale à travers des projets d'aménagements écotouristiques, l'impact paysager de la station d'épuration sera atténué par :

- Un parti architectural soigné des bâtiments,
- L'implantation d'aménagements paysagers et le choix adapté et original d'essences arbustives,

La future STEP se situera à la limite de la zone urbaine, sur une parcelle du secteur de Rousseau, à proximité du canal des Rotours.



## UNE DÉMARCHE HQE

(Haute Qualité Environnementale)

La ville de Morne-à-l'Eau a souhaité intégrer à ce projet une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) basée sur 14 cibles regroupées en 4 catégories qui définissent les objectifs de qualité environnementale.

Certaines étapes de traitement pouvant être sources de nuisances olfactives, un traitement des odeurs sera réalisé pour :

- Limiter les risques vis à vis de l'exploitant et respecter des normes concernant les limites d'exposition aux gaz ;
- Limiter les odeurs en périphérie de la station, provenant quasi-exclusivement des prétraitements et du traitement des boues.

Les nuisances sonores seront principalement générées par les surpresseurs d'insufflation d'air, les centrifugeuses, les ventilateurs et les groupes électrogènes.

Afin de limiter leur impact sonore, ces équipements seront intégrés dans des locaux fermés et insonorisés.

Ces dispositions respectent également les niveaux d'émergence à ne pas dépasser en limite de propriété :

- de 7 heures à 22 heures sauf dimanche et jours fériés : 5 dB(A) ;
- de 22 heures à 7 heures ainsi que les dimanches et jours fériés : 3 dB(A).



## La démarche HQE en 14 cibles regroupées en 4 catégories

### Eco - Construction :

1. Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat
2. Choix intégré des procédés et produits de construction
3. Chantier à faibles nuisances

### Eco - Gestion :

4. Gestion de l'énergie
5. Gestion de l'eau
6. Gestion des déchets d'activité
7. Gestion de l'entretien et de la maintenance

### Confort :

8. Confort hygrothermique
9. Confort acoustique
10. Confort visuel
11. Confort olfactif

### Santé :

12. Qualité sanitaire des espaces
13. Qualité sanitaire de l'air
14. Qualité sanitaire de l'eau

## Dates clés

Démarrage des travaux : 4<sup>e</sup> trimestre 2013

Mise en service : fin 2014

### Plan de financement

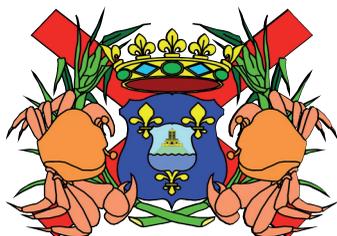
Montant total des travaux \_\_\_\_\_ 6 496 230 €

Commune \_\_\_\_\_ 20 % \_\_\_\_\_ 1 696 230 €

EUROPE/ETAT \_\_\_\_\_ 80 % \_\_\_\_\_ 4 800 000 €

FEDER \_\_\_\_\_ 3 420 000 €

ONEMA \_\_\_\_\_ 1 380 000 €



Commune de  
Morne-à-L'Eau

